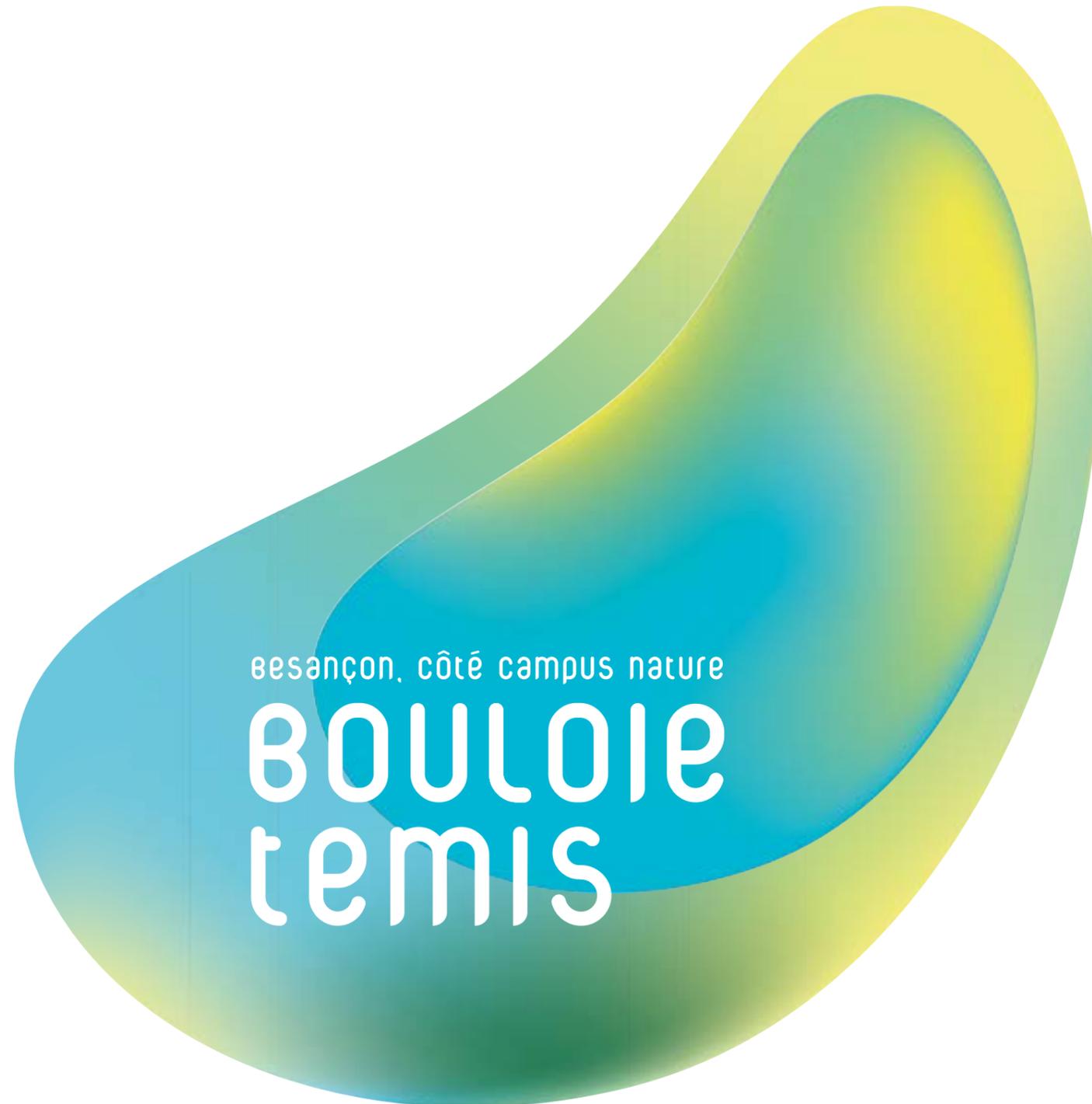


INFO BOULOIE-TEMIS

La transformation commence !



besançon, côté campus nature

BOULOIE
TEMIS

INTRODUCTION

La transformation Bouloie-Temis se poursuit...

Objectif : devenir un campus technopolitain à haute qualité sociale et environnementale.

Les chantiers se mettent en place, les bâtiments se transforment peu à peu. Les travaux ont débuté à l'UFR des Sciences Juridiques, Économiques, Politiques et de Gestion (SJEPG) et la transformation de la bibliothèque universitaire Claude Oytana se poursuit.

Cela ne va pas sans désagréments et nous savons que les travaux vont durer encore de nombreux mois. À terme, ce sont aussi nos habitudes qui devront changer, notamment en matière de transports et de vie quotidienne. Pour faciliter cette acclimatation, l'université de Franche-Comté vous propose ici un rapide tour d'horizon des mobilités sur le campus, à l'échelle de la ville et du Grand Besançon.

Que vous soyez piéton, cycliste, covoitureur, adepte des transports en commun ou de votre véhicule personnel, vous trouverez dans ce numéro des informations sur mesure, pour accéder au campus Bouloie-Temis et pour adopter de nouvelles pratiques.

L'université de Franche-Comté, Grand Besançon Métropole, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Crous Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Besançon, la Technopole Temis, le Département du Doubs, l'École Nationale Supérieure de Mécanique et Microtechniques (ENSMM) et l'État se mobilisent et vous promettent un campus innovant, pour franchir une étape de plus vers l'excellence.

L'INFO TRAVAUX, COUP D'OEIL SUR...

LE LEARNING CENTRE

- **Votre bibliothèque universitaire Claude Oytana devient un Learning Centre...** Sa capacité d'accueil augmente, elle se dote d'un openlab avec salle immersive au rez-de-chaussée, et d'un jardin connecté permettant le travail en plein air. Par ailleurs, le bâtiment sera particulièrement économe en énergie et les espaces de lecture bénéficieront d'un confort acoustique et d'un éclairage améliorés. Les espaces de travail seront plus fonctionnels, facilitant le travail en groupe et des box individuels permettront aux lecteurs de s'isoler s'ils le souhaitent. Enfin, un abri à vélos sera installé au nord du bâtiment.
- En pratique : ces travaux vont s'étaler jusqu'en avril 2023, la bibliothèque sera inaccessible tout au long de ces travaux. Par mesure de sécurité, des barrières délimitent la zone de chantier interdite au public. Les cheminements piétonniers sont modifiés, des panneaux sont installés sur place pour vous guider. En raison de la fermeture des magasins, la BU va devoir suspendre les demandes de documents à partir du 27 mai 2022. Seuls les documents présents en BU provisoire salle 11K du bâtiment Propédeutique seront consultables et empruntables. Les documents de sport, eux, restent accessibles à la BU Proudhon. À partir du 27 mai, les prêts que vous effectuerez seront à rendre pour la rentrée.

Tableau d'opérations :

Composante	Service Commun de la Documentation (SCD)
Nom de l'opération	Learning Centre
Durée des travaux	Février 2022 à avril 2023
Maître d'ouvrage	Learning Centre : MOA confiée à GBM Réhabilitation des bureaux et du magasin des livres : MOA assurée par l'uFC.
Montant opération	5 955 759 € TTC
Plan de financement	État : 2 783 909 € TTC Région BFC : 2 359 731 € TTC Département du Doubs : 133 912 € TTC GBM : 356 867 € TTC Fonds propres uFC : 321 340 € TTC
Phase de travaux en cours	Installations de chantier



L'INFO TRAVAUX, COUP D'ŒIL SUR...

L'UFR SCIENCES JURIDIQUES ÉCONOMIQUES POLITIQUES DE GESTION

- Les caractéristiques techniques et le fonctionnement des bâtiments de l'Unité de Formation et Recherche SJEPEG devenaient obsolètes. Le bâtiment central va être surélevé d'un étage et bénéficier d'une réhabilitation énergétique.
- En pratique : le chantier se poursuivra jusqu'à la rentrée 2023. Pour les besoins des entreprises réalisant les travaux, une zone de chantier interdite au public est installée, et le parking ouest du campus perd des places. Les cheminements piétonniers sont modifiés et des panneaux sont installés sur place pour vous guider.

Tableau d'opérations :

Composante	UFR Sciences juridiques économiques politiques de gestion (SJEPEG)
Nom de l'opération	Droit central
Durée des travaux	20 mois
Maître d'ouvrage	GBM
Montant opération	7 612 200 € TTC
Plan de financement	Région BFC : 4 985 910 € TTC Département du Doubs : 296 977 € TTC GBM : 1 837 697 € TTC Fonds propres uFC : 491 616 € TTC
Phase de travaux en cours	Lancement des travaux : installation de chantier le 31/01/2022 Livraison prévue : rentrée 2023





LES MOBILITES SUR LE CAMPUS...



rejoindre le campus BOULOIE TEMIS

Si vous habitez à l'extérieur du Grand Besançon Métropole, plusieurs possibilités de transport sur le réseau régional s'offrent à vous :

LES LIGNES FERROVIAIRES ET/OU ROUTIÈRES TER

- Pour vous rendre sur le campus, depuis la gare Viotte, prendre **la ligne 3 direction « Pôle Temis »**
Temps de trajet estimé depuis la gare : 12 mn
- Pour toute information sur le réseau TER : ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte
- L'abonnement Bourgogne-Franche-Comté+ permet de combiner TER et réseau urbain.

LES LIGNES ROUTIÈRES MOBIGO

- Pour vous rendre sur le campus, plusieurs possibilités :

Arrêts MOBIGO	Lignes urbaines à combiner	Temps de trajet estimé (min)
Gare Viotte	L3	12
Micropolis	L7	15
Chamars	L6	16
République	L6	20

Pour toute information complémentaire sur l'offre régionale Mobigo viamobigo.fr

Tous les Pass Abonnements Ginko (mensuels et annuels) permettent de voyager à volonté sur les lignes bus&tram Ginko et trains TER sur le territoire du Grand Besançon Métropole, sans supplément de prix.

Renseignez-vous sur ginko.voyage, des abonnements combinés Ginko+Mobigo et Ginko + TER vous sont proposés !



transports collectifs GINKO

- Pour se rendre sur le campus en transports collectifs, 7 arrêts différents sont proposés, desservis par 4 lignes urbaines (et 8 lignes périurbaines et 1 ligne complémentaire) :



Ligne	Destination	Amplitude	Fréquence
L3	Centre-ville <> Pole Temis	5 h - 00 h	4 à 10 min*
L6	Pole Orchamps <> Pole Temis	5 h - 00 h	10 à 12 min
L7	Hauts-du-Chazal <> Palente	6 h - 21 h	8 à 10 min
L12	Pole Temis <> Prés-de-Vaux	6 h 45 - 19 h	30 min

* L3 : Durant les heures de pointe, la L3 passe toutes les 4 minutes sur le tronçon central.

GAMME TARIFAIRE ILLIMITÉE :

- **Pour tous les jeunes de 18 à 25 ans et les étudiants de - de 28 ans**
Pass 18/25 annuel : 28€/mois
- **Pour les adultes actifs de 26 à 64 ans**
Pass Sésame annuel : 43,50€/mois
- **Usagers occasionnels ?**
Adoptez le **Pass Liberté** en voyageant à volonté et en payant vos trajets le mois suivant : 1,40 € ou 1,30 € dès 10 voyages



BON À SAVOIR

Prise en charge des transports collectifs **50 % de prise en charge obligatoire** par l'employeur (Précisions supplémentaires à la fin du document).

Pour toutes informations complémentaires sur le réseau Ginko et les Parking+Relais : ginko.voyage



avec ma voiture personnelle

- Je circule avec ma voiture personnelle.
- J'utilise les parkings mis à ma disposition sur le campus et aux abords. Pendant les travaux la capacité d'accueil sur le campus va être réduite, n'hésitez pas à adopter de nouvelles mobilités. (cf carte page 6). La gouvernance et les services de l'université travaillent à des solutions de parkings provisoires avec Grand Besançon Métropole (nous vous ferons suivre les informations à mesure des validations).



PARKING RELAIS, PENSEZ-Y !

Stationnez votre voiture et rejoignez rapidement votre destination en bus ou en tram. Puis pour quitter le parking avec votre voiture, présentez votre titre Ginko validé dans la journée (carte Ginko Mobilités ou carte Voyages).

Parking Relais Micropolis puis rejoindre le campus avec la L7

Parking Relais Temis puis rejoindre le campus avec la L3 ou la L7

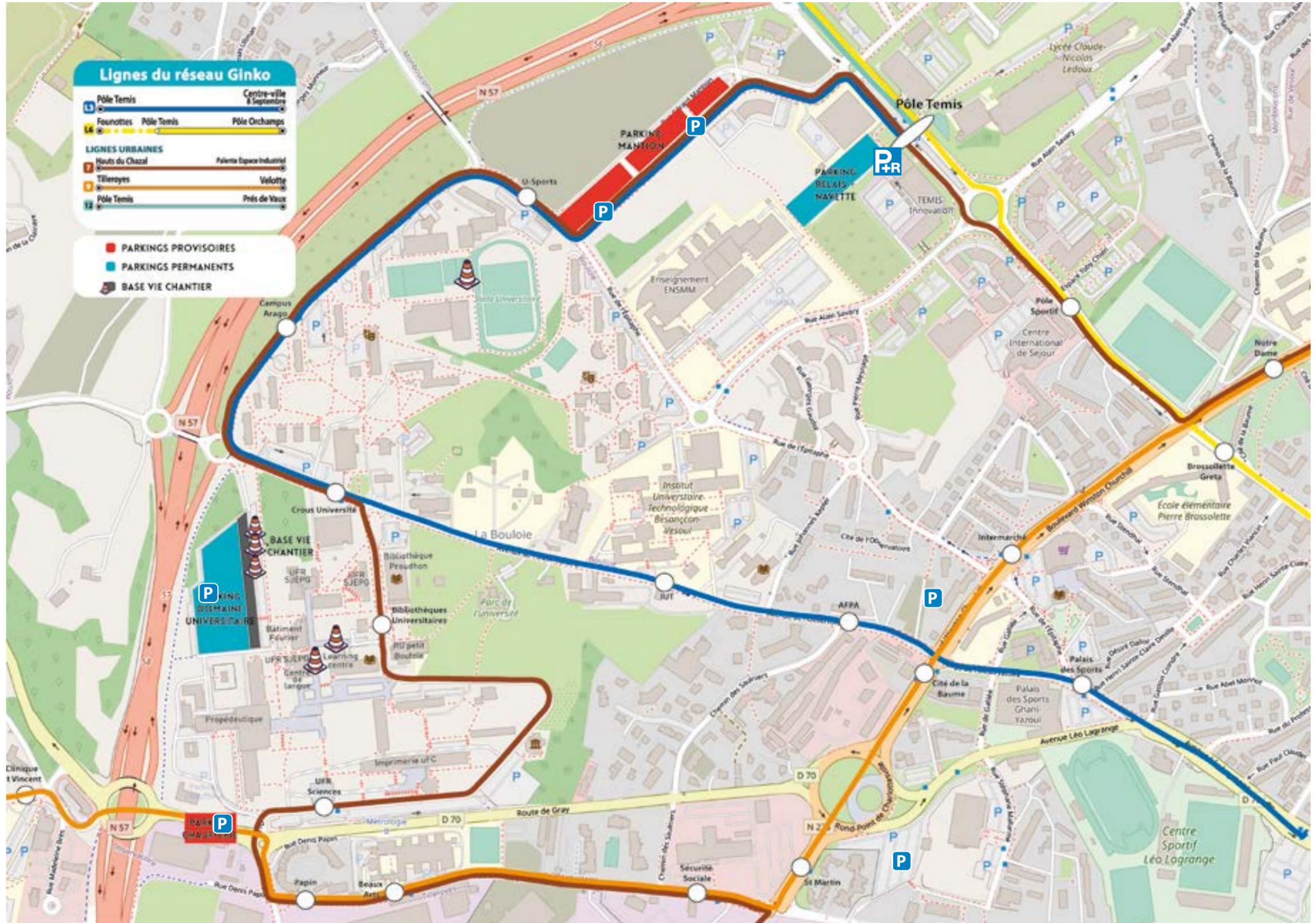
10 min

8 min

Depuis les autres parkings relais vous pouvez également rejoindre le campus avec changement (P+R Vesoul, Fort Benoît ou Île-de-France Besançon).



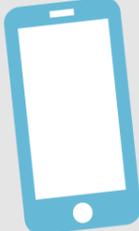
plan du campus et des parkings provisoires





COVOITURAGE / autopartage / électromobilité

1



Ginko VOIT'

Téléchargez l'appli gratuitement

Google Play

Télécharger dans l'App Store

2



Conducteur
Proposez votre trajet sur l'appli Ginko Voit'

Passager
Indiquez votre point de départ et votre destination

Ginko Voit', l'application covoiturage du Grand Besançon Métropole

➤ **Ginko Voit'**, est un service de covoiturage de proximité. Il est ouvert à tout conducteur âgé de 18 ans ou plus.

Pour trouver votre ou vos équipier(s) de trajet, télécharger gratuitement l'application sous Android ou Ios.



citiz

Faites l'expérience de l'autopartage !

➤ Plus économique, plus solidaire et plus écologique !
Combinez le **réseau Ginko** et les **parkings relais** avec votre voiture personnelle ou une voiture partagée (www.bfc.citiz.coop).

18 stations sur Besançon dont une située sur TEMIS, rue Alain SAVARY.



BON À SAVOIR

1 voiture personnelle = **95 % de sa vie en stationnement**
= **5 000 € / an** (entretien, carburant, stationnement...)

1 salarié qui covoiture tous les jours sur 30 km en alternance avec un collègue = 2000€/ an d'économie



avec mon vélo

Si vous habitez à sur le territoire du Grand Besançon Métropole, plusieurs possibilités de mobilités douces s'offrent à vous :

➤ **Ginko Vélo**, louez votre vélo à assistance électrique pour 1, 3 ou 12 mois. Attention en cette période de travaux et avec la fermeture de certaines routes à proximité du campus, pensez à vous inscrire sur la liste d'attente de demande de location de vélo.

Service de location de vélo à assistance électrique longue durée pour les résidents ou étudiants de Grand Besançon Métropole âgés de 15 ans ou plus.



Durée	Tarifs non abonnés Ginko	Tarifs abonnés Ginko
1 mois	50€	25€
3 mois	100€	50€
12 mois	240€	120€

Renseignements : www.ginko.voyage

En complément, depuis le 1^{er} janvier 2022, Grand Besançon Métropole propose une subvention d'un montant maximum de 200 € pour un vélo à assistance électrique et de 400 € pour un vélo cargo à assistance électrique.

Pour bénéficier de l'aide, il faut remplir plusieurs conditions : être majeur et domicilié dans une des communes du Grand Besançon, avoir un revenu fiscal de référence, par part, inférieur ou égal à 19 665 €. Sont concernés uniquement les vélos électriques neufs et répondant aux normes décrites dans le dossier de demande de participation financière.

Comment faire ? La demande de subvention s'effectue en ligne sur grandbesancon.fr, dans la rubrique « mes démarches » ou à la boutique Ginko, 28 rue de la République à Besançon. La subvention est cumulable avec l'aide d'État de 200 € pour les personnes ayant un revenu fiscal de référence, par part, inférieur à 13489 €.

Pour les résidents hors GBM, d'autres collectivités ont mis en place une aide à l'acquisition d'un vélo électrique, renseignez-vous dans vos mairies.

BON À SAVOIR

10 km = 100 €/an à vélo
par jour = 1 000 €/an en voiture

30 mn de vélo ou de marche quotidienne = - 30% de risque de maladie (cardio-vasculaire, cancer, diabète).

1km = marche / 1 à 5km = vélo classique / 5 à 10 km = vélo à assistance électrique



avec mon vélo

- **Pour circuler en toute sécurité, connaître les aménagements cyclables sur le Grand Besançon Métropole et créer votre propre itinéraire, télécharger gratuitement l'application mobile GeoVelo.**



Ateliers de remise en selle, conseils en itinéraires, circulation en milieu urbain, autoréparation de votre vélo, les associations locales Vélo Besançon (www.asso.velobesancon.info) et Vélocampus (www.velocampus-besancon.org) vous aident à remettre le pied à l'étrier !

Les associations



Vélo Campus, vélo-école avec des ateliers théoriques et pratiques :

- D'apprentissage de la pratique cyclable (pour les débutants)
- De remise en selle (pour ceux n'ayant pas fait du vélo depuis longtemps)
- De conseils en itinéraires (pour apprendre en circuler en milieu urbain)

Ateliers d'autoréparation de vélo et vente de vélos d'occasions.
www.velocampus-besancon.org

Au centre du campus de la Bouloie, Vélocampus propose des permanences d'atelier au cours desquelles vous pouvez apprendre à entretenir, réparer et équiper votre vélo en utilisant majoritairement des pièces d'occasion, grâce à des animateurs mécaniciens bénévoles. L'atelier se trouve dans le bâtiment Gaffiot, à côté du Petit Théâtre. C'est un espace accueillant, tourné vers le partage de connaissances, l'accès à la mécanique et dispose de l'ensemble des outils nécessaires à la mécanique cycle classique. Vous pouvez également y apporter des vélos inutilisés, ils seront remis en état ou démontés par des bénévoles pour réutiliser leurs pièces. Les vélos réparés sont mis en vente, comme les pièces, à un tarif bas, accessible à toutes et tous. L'objectif est de permettre à chacun d'accéder à moindre frais à une mobilité cycliste efficace tout en profitant d'un lieu de partage et de convivialité.



La Roue de Secours

Service de location de deux roues et de voiture dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.
rouedesecours@wanadoo.fr



VÉLO en toute sécurité

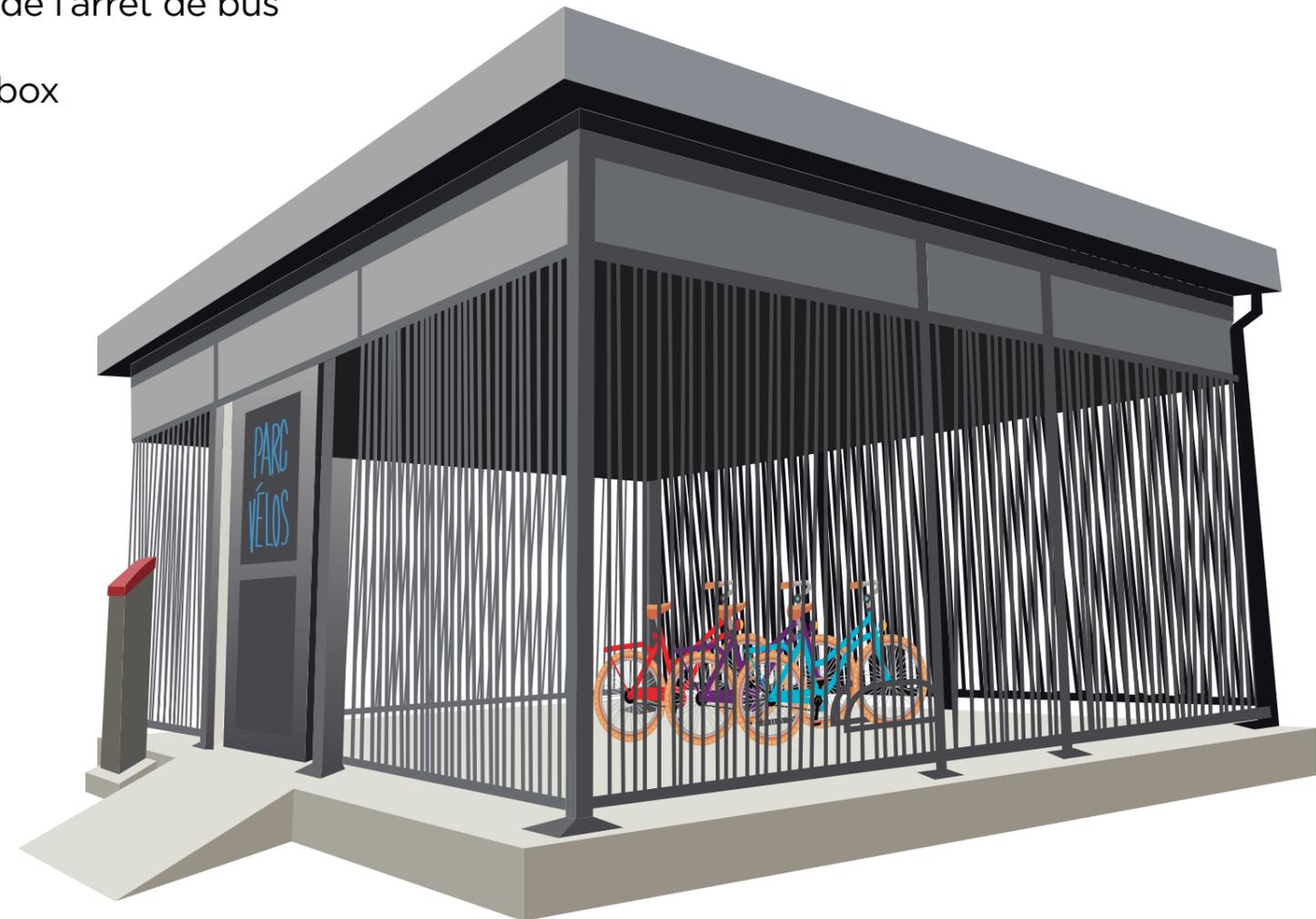
➤ Pour lutter contre le vol, 3 conseils à suivre :

- Utiliser un antivol de type U fixé au cadre, à la roue avant et à l'arceau de stationnement.
 - Faites graver le cadre de votre vélo avec un bicycode.
 - Utiliser les stationnements dédiés et éviter le stationnement sauvage.
-
- Un box Ginko VéloPark est présent au centre du campus à proximité de l'arrêt de bus « Crous Université » (lignes T3, 7, 62 et 63) avec le tarif suivant : 2€/mois ou 20€ l'année / Abonnés annuels ginko = accès gratuit au box



Pour votre sécurité

Équipements obligatoires : phare arrière rouge, catadioptre rouge à l'arrière, réflecteurs visibles latéralement fixés sur les rayons des roues et des pédales, sonnette, phare avant blanc ou jaune, catadioptre blanc ou jaune à l'avant. Gilet rétro réfléchissant obligatoire hors agglomération, le jour par mauvaise visibilité et la nuit... Mais pensez-y même en ville et portez des vêtements clairs.





en marchant

- Il n'est pas toujours possible de tout faire à pied, mais pensez à descendre un arrêt plus tôt pour faire de l'activité physique, et à circuler à pied au sein du campus.
- **Trajets-type :**
 - De l'arrêt de bus Crous université (L3 et L7) au Learning Centre : **5 min** à pied
 - De l'arrêt de bus Temis (L3, L6, L7, L12) à l'IUT Besançon Vesoul : **13 min** à pied
 - De l'arrêt de bus Intermarché (L9) à l'ENSMM : **10 min** à pied
- Du parking provisoire Mantion à la Maison des Etudiants : **9 min** à pied
- Du parking provisoire Chaufferie à l'UFR SJEPG : **8 min** à pied
- Du parking provisoire Chaufferie au bâtiment Propédeutique : **3 min** à pied
- Du parking provisoire Chaufferie à l'UFR Sciences et Techniques : **3 min** à pied.

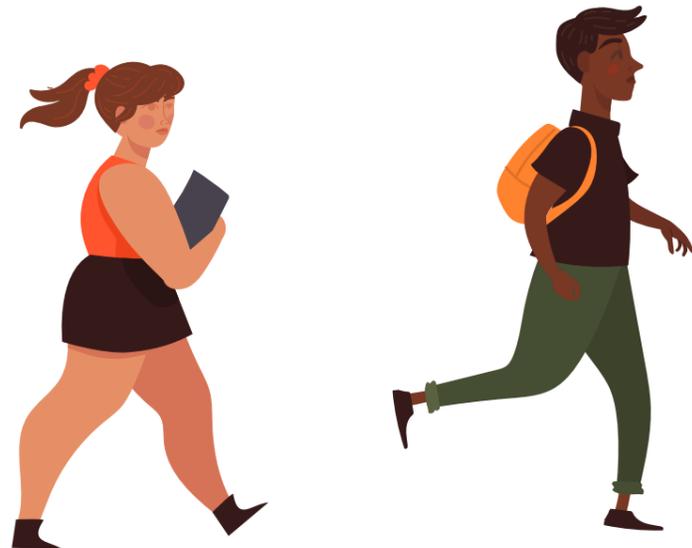


BON À SAVOIR

Pensez à la mobilité douce au quotidien !

Avantages de la marche et du vélo :

- J'allonge ma durée de vie
- Je suis plus en sécurité qu'en voiture
- Je pollue moins
- En ville, je perds moins de temps
- Je pratique une activité physique
- Je dépense moins





Indemnités transport et aides



L'université de Franche-Comté accompagne ses personnels :

➤ Avec la prise en charge partielle des titres de transport afférents au trajet « domicile - travail ». La participation est versée mensuellement dans la limite de 50% de l'abonnement du transport public avec un plafond fixé à 86,16 €.

➤ Avec **le forfait Mobilités durables** pour les personnels utilisant le vélo ou le co-voiturage pour se rendre sur leur lieu de travail. La participation forfaitaire de 200 € est versée annuellement sous conditions (100 trajets annuels minimum). Les deux offres ne sont pas cumulables.

Comment faire ?

➤ Pour toute question relative au trajet domicile-travail, contactez drh@univ-fcomte.fr